



Nos réponses À VOS QUESTIONS

**Dominique
FAURE 2026**

Nous vous avons distribué notre **PROJET pour 2026-2032** et nous vous remercions pour les retours positifs que vous nous en avez faits. Lors de nos **RENCONTRES** sur le marché, en porte-à-porte ou dans nos réunions de campagne dans vos quartiers, vous avez été nombreuses et nombreux à nous demander des **PRÉCISIONS** sur plusieurs de nos **ENGAGEMENTS**. Nous sommes heureux de vous les apporter.

Sécurité

COMMENT COMPTEZ-VOUS RENFORCER LA SÉCURITÉ DANS NOS QUARTIERS ?

La densité de construction et de population du quartier Malepère à Toulouse nous invite à redoubler d'efforts même si, à ce jour, on ne constate pas d'augmentation du nombre de cambriolages sur la commune. **Parce que la sécurité n'est ni un confort ni un luxe, mais qu'elle est avant tout un droit et une liberté**, nous allons renforcer les moyens déployés dans tous les quartiers. Concrètement, nous allons **augmenter les effectifs de la police municipale (+ 2)**, installer de nouvelles **caméras de vidéoprotection (+ 30)**, multiplier les patrouilles mixtes gendarmerie nationale/police municipale et pérenniser les dispositifs « Participation citoyenne » et « Tranquillité Vacances ». Le développement de la **coopération avec la police nationale** sera aussi au cœur de notre action. Enfin, nous lancerons un appel d'offres pour un **achat groupé**, au meilleur prix, de systèmes privés de protection contre les intrusions.

Identité pavillonnaire

LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS NE MENACE-T-ELLE PAS L'IDENTITÉ DE SAINT-ORENS ?

Une conviction guide notre action : la **nécessité de sauvegarder l'identité pavillonnaire de notre commune**. Cela nous a conduit, dès 2014, à mettre un coup d'arrêt à l'urbanisation galopante voulue par l'ancienne majorité. Un exemple au 5 rue de Nazan où nous sommes parvenus à sauver une maison toulousaine que nos prédécesseurs promettaient à la démolition au profit d'un collectif de 9 logements sociaux. Le PLUi-H approuvé par Toulouse Métropole en décembre 2025 va nous permettre de continuer à préserver le cadre de vie de notre commune puisqu'il encadre strictement les nouvelles constructions : **R+1 dans les quartiers pavillonnaires**. Comme nous nous y sommes engagés, nous profiterons de sa prochaine modification pour **faire classer en zones naturelles inconstructibles les espaces verts communaux situés dans nos quartiers pavillonnaires**. En outre, contrairement à nos prédécesseurs, nous avons rempli nos obligations en termes de logements sociaux ; ce qui nous a permis d'économiser 150.000 euros par an de pénalités.

ZAC de TUCARD

QUELS AMÉNAGEMENTS PRÉVOYEZ-VOUS POUR EN FAIRE UN QUARTIER EXEMPLAIRE ?



La ZAC de Tucard a été lancée par nos prédécesseurs qui y prévoyaient près de 3.000 logements. Dès 2014, nous avons réorienté le projet afin de **réduire la densité de constructions** (ex. : 500 logements au lieu de 700 dans les Jardins de Tucard) et repenser les aménagements, les équipements et les plantations. **Aujourd'hui desservie par le REV 22 et le Linéo 7**, la phase 3 de la ZAC de Tucard (Orée du bois), qui est déjà engagée, comprendra à terme près de 1.200 logements (dont 180 logements étudiants), ce qui représentera 30 % de moins que prévu par l'ancienne équipe municipale sur l'entièreté de la ZAC. **Un parc urbain de 5 ha** (au cœur duquel une Maison de la Nature sera construite), une forêt urbaine (où ont été plantés 12.000 arbres) et une coulée verte viendront agrémenter la ZAC.

Sport

EN QUOI CONSISTE VOTRE PROJET DE RÉNOVATION DE LA PISCINE TOURNESOL ?

Construite par les quatre communes (Saint-Orens, Labège, Auzielle, Escalquens) constitutives du syndicat qui allait donner naissance au Sicoval, notre piscine intercommunale compte parmi les plus fréquentées de France (90.000 entrées/an). **À la demande de l'État, notre commune va en devenir propriétaire et gestionnaire** dans quelques semaines. Parce que nous sommes attachés à cette infrastructure exceptionnelle du point de vue architectural et que nous voulons doter notre territoire d'un équipement public moderne pour les scolaires, les associations, les familles, et les séniors, **nous nous engageons à la moderniser et l'agrandir**. **Un bassin nordique (4 à 6 lignes d'eau de 25 m) et des aménagements ludiques** seront construits à l'extérieur. La piscine et sa coupole seront entièrement rénovées. **Une ligne d'eau supplémentaire sera aménagée à l'intérieur.**





Culture

QUEL PROJET PORTEZ-VOUS POUR ALTIGONE ?

Construit par Gustave Plantade en 1988, Altigone est un **équipement culturel emblématique qui fait rayonner notre commune**. En 2024, nous avons rénové et végétalisé la place Bellières. **Le temps est venu de moderniser Altigone** pour en faire une salle de spectacle plus confortable, plus fonctionnelle et plus sobre énergétiquement. Pour cela, nous allons remplacer les sièges, déplacer la régie, augmenter le nombre de places, **créer un auditorium modulable** de 150 places et procéder à la rénovation énergétique du bâtiment. Le nouvel Altigone nous permettra de développer des résidences d'artistes, de soutenir la création artistique locale et d'accueillir des spectacles en petit ou grand format.

Ville à hauteur d'enfant

COMMENT ADAPTEZ-VOUS LA VILLE AUX BESOINS DE NOS ENFANTS ?

Depuis 2014, nous avons fait de la jeunesse notre priorité n° 1 avec un objectif : **offrir à nos enfants de meilleures conditions d'accueil, d'apprentissage, d'épanouissement et d'émancipation**. Nous n'avons eu de cesse, avec nos partenaires (Éducation nationale, Amicale laïque, CAF, parents d'élèves, etc.), de **placer les droits des enfants au cœur de notre action**. Avec l'ouverture du 4^e groupe scolaire, de la Villa Massot et de sa ludothèque, la création de nouvelles aires de jeux, l'ouverture de deux nouvelles crèches, la rénovation des trois groupes scolaires et la **renaturation des cours de récréation**, nous allons amplifier notre action. Grâce à la **sécurisation des abords des écoles**, à la tolérance zéro face aux violences en milieu scolaire/périscolaire, au développement des pistes cyclables, à l'aménagement de la Maison diocésaine pour les activités périscolaires, à la création d'un centre de loisirs municipal à Catala, **nous continuerons à bâtir une ville à hauteur d'enfant**, comme nous y invite l'UNICEF.

Éclairage public

COMMENT POURSUIVREZ-VOUS L'EXPÉRIMENTATION SUR L'EXTINCTION NOCTURNE ?

Après avoir expérimenté l'extinction de l'éclairage public de minuit à 6h du matin sur deux quartiers en 2021, **nous avons décidé d'étendre le dispositif, dont le bilan s'est révélé très positif**, à l'ensemble de la commune à l'automne 2022. Vous avez largement soutenu cette initiative puisque 84 % des répondants au questionnaire s'y sont montrés favorables. Sur le plan énergétique et financier, les résultats sont aussi très positifs. **La consommation d'énergie a diminué de 70 %**. Les coûts ont baissé de 64 %, passant de 260 000 € en 2022 à 94 000 € en 2024. Cela compense la hausse du prix de l'énergie. L'impact carbone et la pollution lumineuse diminuent. Aucune augmentation de la criminalité n'a été constatée. Rappelons, d'ailleurs, que 80 % des vols ont lieu en journée. La nuit, nos rues restent donc sûres. **Nous allons demain tester un éclairage LED intelligent, équipé de systèmes de détection de présence humaine**, afin de poursuivre notre démarche de sobriété énergétique.

Ministre de la République

AVOIR ÉTÉ MINISTRE, ATOUT OU HANDICAP ?

Dominique FAURE a exercé des fonctions ministérielles de juillet 2022 et septembre 2024. Durant près de deux ans et demi, en charge des Collectivités territoriales, elle a **sillonné la France à la rencontre des élus locaux** qui inventent chaque jour les solutions concrètes aux problèmes auxquels sont confrontés nos territoires. Dès sa prise de fonctions, elle a décidé d'agir en ministre de la proximité avec un objectif : **faire bouger les lignes pour aider les 35.000 maires à améliorer la vie quotidienne de leurs concitoyens**. En dépit de la distance imposée par ses responsabilités gouvernementales, elle a maintenu un lien étroit avec ses collègues et Saint-Orens et n'a manqué aucun conseil municipal. Forte de cette expérience unique, elle a repris ses fonctions de maire en février 2025. Depuis cette date, elle met sa **connaissance des rouages de l'État et des sources de financement public** au service des Saint-Orennais avec la conviction que les solutions à leurs attentes ne sont ni de droite ni de gauche, mais relèvent du travail, de la compétence et de l'engagement.

RÉSERVEZ LA NAVETTE LE JOUR DU VOTE

Si vous avez plus de 70 ans et que vous ne pouvez pas vous déplacer, réservez la NAVETTE pour le jour du vote en téléphonant au 05 61 39 00 00.

VOTEZ PAR PROCURATION

Si vous êtes absent(e) le 15 mars et souhaitez donner procuration, contactez-nous au 06 02 76 99 17.

Nous vous accompagnerons dans les démarches.



Dominique FAURE - Saint-Orens 2026

dominique-faure-2026.fr

dominique_faure2026